



## Classes à horaires aménagés **MUSIQUE** et **DANSE** École Francis Poulenc - Tours

Votre enfant aime la musique ou la danse.

Les classes à horaires aménagés musique et danse de l'école Francis Poulenc à Tours dispensent, parallèlement à l'enseignement général et pendant le temps scolaire, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

### **Conditions d'admission au CE1 pour la MUSIQUE :**

Tout élève de CP peut être candidat, quel que soit son niveau scolaire. Il lui faut être motivé par et pour la musique.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

### **Conditions d'admission au CE2 pour la DANSE :**

Tout élève de CE1 peut être candidat. Il lui faut être motivé par et pour la danse.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

### **Calendrier :**

Envoi des candidatures à la conseillère pédagogique départementale en éducation musicale **avant le 9 février 2018 pour la MUSIQUE (CE1) et pour la DANSE (CE2).**

- Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles pour **la MUSIQUE** se dérouleront **les 21 et 24 mars 2018** à l'école maternelle Mirabeau, 11 bis rue François Clouet à Tours.

- Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles pour **la DANSE** se dérouleront **le 21 mars 2018 matin** au Conservatoire à rayonnement régional, 2 ter rue du petit pré à Tours.

### **Calendrier et conditions d'admission en CE2 (musique), CM1 ou CM2 :**

Contactez le Conservatoire à rayonnement régional au 02 47 60 29 29.

### **Renseignements complémentaires :**

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire  
267 rue Giraudeau, CS 74212, 37042 Tours cedex 1

02 47 60 77 60 poste 7830

[chamchad37@ac-orleans-tours.fr](mailto:chamchad37@ac-orleans-tours.fr)